



Pessac le 10 mars 2010

ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERÊTS
DES QUARTIERS ET COMITES DE
BIENFAISANCE ET FÊTES
Groupement déclaré sous le n°3240
Agréé protection de l'environnement

Siège social : Moulin de Noës
46 rue Laurenson 33600 PESSAC
✉ 17 avenue André Danglede
☎ 05 56 45 55 51

www.federation-quartiers-pessac.com
Courriel : federation@federation-quartiers-pessac.com

Identifiant Siret : 409 549 896 00028

Monsieur le Maire de Pessac
Mairie de Pessac
Place de la Vème République
33604 PESSAC CEDEX

~~~~~

Objet : *Concours pour une manifestation*  
Référence : Grand carnaval de Pessac du samedi 27 mars 2010  
P.Jointe : Une annexe  
Notre réf. : FscqP-2010-012

~~~~~

Monsieur le Maire,

Depuis plusieurs années maintenant notre association organise *le grand carnaval de Pessac* notamment avec la *participation* de la Ville de Pessac et de ses services ou associations. Le prochain aura lieu le samedi 27 mars 2010 dans des conditions générales similaires au dernier.

Le thème est libre pour les carnavaliers de la Gironde, en revanche celui de la « mer » a été retenu localement.

Je vous adresse, en annexe, la fiche récapitulative des *concours publics* nécessaires à cette manifestation dont une réunion ad hoc organisée par votre chef de cabinet a déjà précisé le contenu notamment en matière d'organisation générale et de sécurité.

En me tenant à votre disposition pour des informations complémentaires, je vous prie d'agréer, ***Monsieur le Maire***, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

D. LESTYNEK

Destinataire : cf. supra 1ex. (fdcar010mair)
Copies : Pdt, archives et groupe de travail 1 ex.

FICHE RECAPITULATIVE DES CONCOURS PUBLICS

(Annexe à la lettre du 10 mars 2010 fdcar010mair FscqP-2010-012)

<p>1. Subventions</p>	<p>En provenance des institutionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Ville de Pessac : subvention générale de 5 700 € ■ Pessac en Scènes : supporte l'action « art et école » réalisée par le PELP ■ Ville de Pessac : favorise l'intervention des associations de la ville pour les animations et la sécurité (<i>prise en charge directe goûter, Protection civile...</i>) <p>Pour mémoire autres financements</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Partenaires privés</i> : recherchés par la fédération 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Suivi Cab. ■ Suivi avec le PELP ■ Intervention Asso-Sax sur quota Ville
<p>2. Réunions de concertation</p>	<p>Sous l'égide de la Ville de Pessac il s'agit de faire le point en matière de sécurité et de moyens matériels notamment avec les intervenants concernés par l'arrêté de circulation incluant la version mauvais temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Elus : adjoints circulation et voirie, vie associative ■ Cub : Kéolis (circulation des bus), gertrude (feux), ... ■ Polices : nationale et <i>municipale (plan jalonnement)</i> ■ Pompiers : ressort Pessac (Burck) ■ Services : domaine public <i>arrêté de circulation</i>, CTM ■ Divers : Protection Civile, SOS 27 Mhz pour le jalonnement (initiative fédération) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réalisée par le Cabinet ■ Ultime réunion le jour du carnaval à la maison de quartier du Monteil à 14H00
<p>3. Moyens de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Affiches : 300 A3 <ul style="list-style-type: none"> ■ conception maquette fédération avec Pelp ■ réalisation informatique de la maquette et du fichier par le service imprimerie en liaison avec la Fédération et le Pelp ■ tirage couleur financé par le budget Fédération affecté au carnaval ■ diffusion fédération ■ Programmes : 6000 A4 pliés idem ci-dessus sauf <ul style="list-style-type: none"> ■ tirage noir et blanc par le service imprimerie ■ Affiches grand format : 5 ex à partir de l'affiche A3 <ul style="list-style-type: none"> ■ tirage par le service imprimerie (100X70) ■ Panneaux lumineux ville : <ul style="list-style-type: none"> ■ message d'information à diffuser ■ Calendrier manifestations « ville » : idem supra 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dessins Pelp ■ Graphiste du service de l'imprimerie ■ Imprimerie Castet ■ Diffusion Pelp quartiers ■ Dont 2 avec éléments ■ Service communication
<p>4. Art et écoles</p>	<p>L'action « art et école » est réalisée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Pessac en Scènes pour le financement ■ le PELP pour les actions avec l'accord de Pessac en Scènes et selon des modalités fixées par lui. Le tout en accord avec la fédération. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réunion directe du Pelp avec Pessac en Scènes

<p>5. Equipement de la place du Monteil à la place de la 5^{ème} République</p>	<p>Pour le rassemblement à la place du Monteil et le défilé jusqu'à la place de la 5^{ème} République :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ barrières de sécurité : disposées selon plan du CTM sur la place du Monteil (environ 15) et sur le parcours en fonction de <i>l'arrêté municipal et du plan de jalonnement de la municipale</i> (la veille au moins) ■ Signalétique : idem supra ■ Balayage voirie : directement après le défilé 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prévoir la version du défilé vers Bellegrave (si <i>mauvais temps</i>)
<p>6. Equipement de la Place de la 5^{ème} République</p>	<p>Lieu d'aboutissement du défilé dans la version beau temps [sans crémation de Monsieur Carnaval], le goûter des enfants et le spectacle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Sécurité: barrières de sécurité selon plan CTM ■ Goûter : 10 tables avec tréteaux, 10 chaises et disposition du <i>péristyle de la mairie</i> pour le stockage pour la distribution de jus de fruit et gâteaux pour 500 enfants ■ Spectacle : la scène mobile et la <i>sonorisation</i> de la place sur 2 samias avec les alimentations électriques correspondantes près de la scène 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rue réservée ■ <i>Goûter fourni par la Ville : jus et gâteaux</i> ■ Voir avec le technicien de la ville
<p>7. Transports</p>	<p>Il s'agit des moyens destinés au transport des personnes et des matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Autocar : 1 pour le transport d'un groupe d'animation depuis leur ville d'origine et retour (St Gervais) le jour du carnaval ■ Bus : 2 pour transporter les personnes des quartiers vers le point de rassemblement et retour idem supra ■ Fourgon : mis à disposition l'avant veille pour la mise en place (goûter, installation péristyle...) ■ Camion plateau : pour le transport de Monsieur Carnaval le cas échéant. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réservé au groupe des Intrépides ■ Saige et Haut-Livrac ■ Néant en 2010 ■ Néant en 2010
<p>8. Salle de Bellegrave</p>	<p>Dans la version mauvais temps cette salle abrite le goûter et le spectacle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ version debout 900 places ■ régie au 1^{er} étage armée du technicien municipal 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réservation faite
<p>9. Reportage photos</p>	<p>Le photographe de la ville pourrait couvrir l'ensemble de la journée et notamment le défilé, le jury et le spectacle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Commande Ville
<p>10. Jury</p>	<p>Un jury d'élus « note » les chars des carnavaliers d'une « estrade » en principe situé au niveau de l'entrée de la Place de la Mairie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ environ 4 élus ■ le cas échéant d'autres personnalités 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prévoir une <i>sonorisation</i> de la Ville
<p>11. Exposition</p>	<p>Exposition des dessins et affiches réalisés par des enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Hall de la mairie en mars/avril réservé deux semaines par le PELP [puis possibilité au cinéma] ■ Inauguration à fixer pour cette exposition avec en outre <i>remise des coupes</i> aux carnavaliers (invitation sur cartons « ville » gérés par le Cabinet en liaison avec Fédération et Pelp) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 29/3 au 10/4 ■ Coupes 3 Pessac 3 Gironde 3 Aquitaine ■ Cartons Ville
<p>12. Lots de participation</p>	<p>Petits lots genre porte-clés, casquettes, bananes, stylos... Pessac, CUB, Gironde et Région Aquitaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Récompenses des bénévoles